



HAL
open science

Les espaces de vie individuels : de la géographie à une application empirique en démographie

Nicolas Robette

► **To cite this version:**

Nicolas Robette. Les espaces de vie individuels : de la géographie à une application empirique en démographie. *Cybergeog : Revue européenne de géographie / European journal of geography*, 2012, 605, pp.1-22. halshs-01018008

HAL Id: halshs-01018008

<https://shs.hal.science/halshs-01018008>

Submitted on 3 Jul 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Cybergeo : European Journal of Geography

Espace, Société, Territoire

Nicolas Robette

Les espaces de vie individuels : de la géographie à une application empirique en démographie

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Nicolas Robette, « Les espaces de vie individuels : de la géographie à une application empirique en démographie », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Espace, Société, Territoire, document 605, mis en ligne le 27 avril 2012, consulté le 04 juin 2014. URL : <http://cybergeo.revues.org/25332> ; DOI : 10.4000/cybergeo.25332

Éditeur : CNRS-UMR Géographie-cités 8504

<http://cybergeo.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://cybergeo.revues.org/25332>

Document généré automatiquement le 04 juin 2014.

© CNRS-UMR Géographie-cités 8504

Nicolas Robette

Les espaces de vie individuels : de la géographie à une application empirique en démographie

- 1 Appliquée aux sciences sociales, la notion d'espace de vie peut prendre des formes variées, au carrefour de plusieurs disciplines. Malgré des contours parfois relativement flous, elle possède un potentiel analytique intéressant. En effet, si le fait de rattacher un individu à un lieu unique, le plus souvent son lieu de résidence, est fréquemment rendu nécessaire par des contraintes de collecte de données ou d'analyse, cela représente toutefois une simplification importante du réel. Il est alors préférable de saisir une entité plus riche, intermédiaire : un ensemble de lieux avec lesquels l'individu est en rapport, qui composent son espace de vie. Cette catégorie intermédiaire élargit le champ de l'observation au delà de l'individu, en remplaçant celui-ci dans son contexte spatial. Elle permet également de le situer socialement ou fonctionnellement. La démographie, pour qui l'espace ne constitue pas a priori la préoccupation dominante, s'empare de cette notion dans le cadre de l'étude des migrations. Ainsi, l'individu n'est plus rattaché uniquement à son lieu de résidence mais à l'ensemble des lieux avec lesquels il est en rapport. La configuration de ces lieux intervient dans les choix de mobilité et se trouve en retour modifiée par la migration. Néanmoins l'espace demeure une dimension peu présente dans les questionnements démographiques, même dans le cadre de l'étude des migrations, et s'y intéresser implique de se situer aux frontières de la discipline. Car ce sont principalement les géographes qui traitent de l'espace dans lequel s'inscrivent les individus (avec par exemple les travaux pionniers de Frémont, 1974 ; Chevalier, 1974 ; Metton, 1974 ; Brunet, 1975 ; di Méo, 1991). En France, l'intérêt pour le territoire en démographie a pour origine les travaux fondateurs de Daniel Courgeau (1975), qui ont en effet suggéré l'introduction dans cette discipline de la notion d'espace de vie et en ont défini les contours. Toutefois, cette notion a été peu reprise par la suite dans des applications empiriques quantitatives et les rares exemples sont plutôt le fait de géographes (Barbary & Dureau, 1993 ; Guérin-Pace, 2003).
- 2 Nous présenterons donc ici les modalités de l'appropriation et de l'opérationnalisation de la notion d'espace de vie par les démographes. Nous en proposerons ensuite une application empirique quantitative à partir de données d'enquête individuelles, en introduisant un outil adapté (les « pôles »). Enfin nous illustrerons, à partir de l'exemple des migrations de retraite, la fécondité d'une exploration du lien entre espace de vie et mobilité résidentielle¹.

Les origines de la notion d'espace de vie en démographie

L'espace au service de l'étude des migrations en démographie

- 3 En démographie, c'est dans le champ de l'étude des migrations qu'apparaît la notion d'espace de vie. Lorsque les démographes se sont emparés de la thématique des pratiques spatiales des populations, ils ont tout d'abord utilisé la notion de *résidence*. Celle-ci peut être définie comme le lieu où une personne « *a coutume d'habiter* » (Henry, 1981). Elle est l'unité de base de la localisation des individus lors des recensements ou des grandes enquêtes nationales et est à l'origine de la définition de la *migration*, au sens démographique : « *un ensemble de déplacements ayant pour effet de transférer la résidence des intéressés d'un certain lieu d'origine, ou lieu de départ, à un certain lieu de destination, ou lieu d'arrivée* » (Henry, 1981). On fait ici l'hypothèse implicite que la résidence est à la fois unique et permanente : seules les migrations définitives, c'est-à-dire les transferts de résidence, entrent dans le champ d'étude de la mobilité spatiale. La production de données comme les études menées sont à cette période le reflet de cette appréhension restrictive de la migration.
- 4 Mais d'autres formes de mobilité suscitent ensuite un intérêt croissant. Les mobilités circulaires ou les mobilités temporaires n'impliquent pas de changement de résidence et ne sont pas prises en compte par les analyses démographiques. Elles jouent pourtant un rôle

central dans des phénomènes tels que les dynamiques urbaines, en particulier dans les pays en développement (Domenach & Picouet, 1989). Les diverses formes de mobilité sont intégrées et indissociables : « *Il n'y a aucune 'coupure' nette, naturelle ou construite par l'homme dans le spectre spatio-temporel de la mobilité. Dans le continuum allant de la mobilité temporaire à la mobilité permanente, il n'y a pas de points de rupture logiques* » (Zelinsky, 1983). De même, les migrations saisonnières entraînent dans certains pays d'importants mouvements de population, dans des processus liés à l'activité économique et à son inscription spatiale. Dans ces cas, les individus sont attachés à plusieurs lieux, si ce n'est simultanément du moins sur une période plus ou moins courte. Le passage d'un lieu à un autre n'a pas de caractère irréversible, il peut même être cyclique. Associer un individu à un lieu unique apparaît donc insuffisant pour identifier les diverses formes de mobilité spatiale.

- 5 Des démographes ont alors essayé d'enrichir l'appréhension de la migration en présentant de nouveaux outils, attachant les individus à un ensemble de lieux et non plus à un lieu unique : c'est dans ce contexte qu'apparaît l'espace de vie en démographie.

L'apport séminal de la géographie

- 6 La construction de la notion d'espace de vie pour l'étude des migrations en démographie s'est faite non pas *ex-nihilo*, mais à partir d'un large corpus théorique issu de la géographie², et plus particulièrement de travaux apparus en France à la fin des années 60, mêlant les notions d'espace de vie et d'espace vécu. L'approche adoptée est le plus souvent centrée sur les perceptions. Frémont souligne en effet que « *l'espace, la région, les lieux ne peuvent plus être considérés comme des réalités objectives* » (Frémont, 1974). Il convient de prendre en considération la dimension vécue de la réalité, une dimension perçue, ressentie et chargée de valeurs. Metton ajoute qu'il existe des « filtres » ou des « écrans » qui interfèrent entre l'observateur et l'espace à percevoir, liés à des facteurs sociaux ou mentaux du milieu d'appartenance de l'observateur (Metton, 1974). Le vocabulaire rend compte de la nature parfois floue et peu tangible de l'espace, et de la difficulté à expliciter clairement le type d'espace étudié. On parle alors notamment d'espace vécu ou d'espace de vie, mais aussi d'espace social, d'espace mental, d'espace fréquenté, d'image régionale ou de géographie du comportement... Les chercheurs tentent donc de dessiner les limites de différents types d'espaces. Chevalier met ainsi au jour le clivage entre espace de vie et espace vécu (Chevalier, 1974). L'espace de vie est un espace support à des localisations et de ce fait une étendue neutre. Il permet d'inscrire spatialement les activités humaines et la question qui se pose au scientifique est « Comment vivent les hommes dans cet espace ? » Au contraire, l'espace vécu dépasse l'espace-étendue pour intégrer la notion de représentation de l'espace : « Comment les hommes voient-ils cet espace ? » C'est le regard de l'homme qui intéresse ici : l'espace vécu n'est plus neutre mais un produit idéologique, où des valeurs s'affrontent.

- 7 Frémont distingue pour sa part trois types d'espace (Frémont, 1976). L'espace de vie est « *l'ensemble des lieux fréquentés* » par un individu ou un groupe, au sein duquel on peut éventuellement isoler des secteurs liés plus spécifiquement au travail, au loisir... Il est « *l'espace concret du quotidien* » (di Méo, 1991). L'espace social regroupe « *l'ensemble des interrelations sociales spatialisées* ». Il est donc constitué, comme l'espace de vie, d'un ensemble de lieux mais aussi des relations sociales attachées à ces lieux et aux individus qui les fréquentent. Enfin, l'espace vécu est formé de « *l'ensemble des lieux fréquentés* » mais aussi des « *interrelations sociales qui s'y nouent* » et des « *valeurs psychologiques qui y sont projetées et perçues* ». Il apparaît donc comme une synthèse des différentes dimensions de l'espace. Pour finir, Brunet attache à la notion d'espace de vie plusieurs dimensions : l'habitat, les relations économiques et de loisir, le travail et les autres relations sociales. L'espace de vie est le « *cadre spatial le plus vaste à l'intérieur duquel s'effectuent la plupart des actes d'une population* » (Brunet, 1975).

La définition de l'espace de vie en démographie

- 8 Mettant à profit cet héritage théorique, le démographe Daniel Courgeau – qui a participé, en compagnie de la plupart des géographes cités précédemment, à un colloque sur le thème de « l'espace vécu », organisé à l'université de Caen en 1976 – propose de définir l'espace de

vie comme « *la portion d'espace où l'individu effectue ses activités. Cette notion englobe non seulement les lieux de passage et de séjour, mais également tous les autres lieux avec lesquels l'individu est en rapport* » (Courgeau, 1988) : logement, lieu de travail, résidence secondaire, lieu de vacances, résidences de parents et d'amis... L'auteur concède que le caractère extensif de cette définition rend le concept pratiquement impossible à appliquer dans le cadre de travaux empiriques et de ce fait propose plusieurs types d'espaces de vie « *simplifiés* ». Un premier type comprend le logement et le lieu de travail ou d'études d'un individu. Une personne pourra avoir un espace composé de deux lieux lorsqu'elle travaille (ou étudie) hors de son domicile ou d'un lieu unique si elle travaille à domicile ou est inactive. La situation professionnelle évoluant au cours de la vie, ce premier type d'espace de vie simplifié peut être considéré comme à géométrie variable. Pour le second type d'espace de vie simplifié, on retrouve l'espace social défini précédemment par Frémont (Frémont, 1976) : il correspond « *au réseau de relations d'un individu* ». Les relations sont définies par les liens avec l'individu (de parenté, amicaux...) ou la fréquentation des domiciles respectifs (fréquence et durée des visites). Elles sont localisées par le biais de leur logement et l'ensemble de ces lieux forment l'inscription spatiale du réseau des relations (Courgeau, 1972).

9 Du concept de migration, on passe alors à celui de *changement d'espace de vie*, qui correspond à une modification au cours du temps d'une ou plusieurs des localisations qui composent l'espace. En postulant dans un premier temps que toutes les localisations sont de même importance, on peut distinguer quatre types d'évolutions (Beltramone, 1975). Lorsqu'au moins un nouveau lieu apparaît sans modification des autres localisations, on parle de *diffusion* ou d'*extension* de l'espace de vie (par exemple, avec l'apparition d'un lieu de travail au début de la vie active). À l'inverse, une *contraction* consiste en la disparition d'une partie des implantations (par exemple, lors du passage à la retraite). Plus complexe, il y a *glissement* lorsqu'une partie des localisations sont conservées mais que d'autres disparaissent et que de nouvelles apparaissent. L'inscription spatiale d'un individu peut aussi changer complètement : l'ensemble des lieux d'attache disparaissent au profit de nouveaux, on parle alors d'un phénomène de *transplantation*. Si la transplantation est une généralisation de la migration, les trois autres concepts constituent de nouvelles manières, plus complexes, d'envisager la mobilité spatiale.

10 Par ailleurs, on peut faire l'hypothèse que l'ensemble des lieux d'un espace de vie n'ont pas la même importance. Il est alors envisageable de pondérer l'importance relative de chacun des lieux par l'attachement de l'individu à ce lieu, par le biais du nombre de relations que l'individu y possède (Courgeau, 1988). D'autres auteurs précisent ces avancées. Partant du concept d'espace de vie défini comme « l'ensemble des lieux avec lesquels [un individu] soit en s'y rendant personnellement, soit en les contactant de façon indirecte », Poulain propose d'associer une *intensité* aux lieux, selon la fréquence de visite ou la durée de présence (Poulain, 1983). De plus, il distingue au sein de l'ensemble des lieux de l'espace de vie un lieu particulier, appelé *centre de gravité*, qui correspond au logement principal, au « *chez-soi* ». Cette idée est parfois reprise sous d'autres dénominations, comme celle de *résidence-base* (Domenach & Picouet, 1989). Dans cette optique, la migration devient alors un transfert du centre de gravité, donc une transformation de l'espace de vie (Poulain, 1983). De même, Brunet la définit comme le passage d'un espace de vie à un autre, c'est-à-dire à « *un changement d'habitat accompagné d'une modification des (...) critères : relations économiques, travail, relations sociales* » (Brunet, 1975). Lorsque le changement d'habitat s'opère sans modification des trois critères, on est simplement en présence d'un déplacement à l'intérieur de l'espace de vie. Cette distinction permet de discerner différentes formes de mobilité : la *migration* est un déplacement de domicile d'un espace de vie à un autre, par opposition à la *turbulence*, déplacement de domicile à l'intérieur d'un même espace de vie.

Les différentes dimensions des espaces de vie

11 L'application pratique en démographie, dans une étude quantitative empirique, de la notion d'espace de vie individuel, défini de manière extensive comme l'ensemble des lieux avec lesquels un individu est en rapport, nécessite de circonscrire cette définition, afin de proposer

des espaces de vie « *simplifiés* », tel que suggéré par Courgeau (1988). Dans cette optique, il convient d'identifier les différentes dimensions constitutives des espaces de vie, liées par exemple à leur localisation géographique, à la nature des lieux qui les composent ou à la temporalité de l'observation (en particulier le moment et la durée de la période d'observation).

La localisation et la nature des lieux

- 12 La caractéristique la plus évidente d'un lieu est sa localisation dans l'espace. La localisation peut être décrite par son appartenance ou son identification à une aire elle-même inscrite dans l'espace. Cette aire est un élément physique, par exemple le logement dans le cas du lieu de résidence, ou une zone géographique, liée à des circonscriptions administratives (commune, département, région, pays, etc.) ou à d'autres formes de découpages, construits par exemple dans le cadre des statistiques publiques (îlot, IRIS³, etc.). Une autre manière de localiser précisément un lieu consiste à le repérer dans l'espace au moyen d'un système de coordonnées. C'est ainsi le cas de la latitude et la longitude (coordonnées géographiques) ou d'autres systèmes de projection utilisés en cartographie. Le lieu peut aussi être situé par la distance à un autre point de l'espace, par exemple la distance du lieu de travail par rapport au logement, ou la distance de la commune de résidence par rapport à une aire urbaine plus importante. Le calcul de la distance entre deux points implique toutefois la connaissance préalable de leurs coordonnées.
- 13 Par ailleurs, les lieux composant un espace de vie individuel peuvent être de natures diverses, en relation avec l'individu. Ils lui sont plus particulièrement liés par leur fonction, comme le lieu de résidence, le lieu de travail ou le lieu de sépulture, ou par l'intermédiaire d'une personne elle-même en relation avec l'individu (parent, ami, etc.). Dans le second cas, le lieu aura alors aussi une fonction pour la personne avec laquelle l'individu est en relation. Le lien entre ego et la personne attachée au lieu peut lui-même être caractérisé : par sa nature (lien de parenté, lien amical, etc.) ou par son intensité, à la manière de l'analyse des réseaux sociaux. Pratiquement, c'est la fréquentation du lieu qui détermine le plus souvent l'intensité du lien, par exemple selon la fréquence des visites dans le lieu, la fréquence des contacts avec les personnes attachées au lieu ou la durée des visites. Ces éléments impliquent donc l'introduction d'une dimension temporelle dans la caractérisation du lieu.

La dimension temporelle de l'observation des lieux

- 14 Cette dimension temporelle est en réalité présente pour l'ensemble des lieux pouvant constituer un espace de vie individuel, même lorsqu'ils sont liés à une fonction⁴. Par exemple, l'INSEE distingue une résidence principale d'une résidence secondaire selon que le logement est habité de façon permanente ou non. De même, l'INSEE définit une résidence habituelle comme « un logement où l'on a l'habitude de vivre quelles que soient la fréquence et la durée », mais précise « qu'une occupation inférieure à un mois sur l'année ne peut être considérée comme habituelle ». La durée de présence intervient donc dans la définition du lieu, ce qui implique aussi de circonscrire la période de référence au cours de laquelle on observe cette durée.
- 15 La dimension temporelle est encore plus centrale lorsque l'on s'intéresse à un changement de lieu, autrement dit à la mobilité. Selon la définition du dictionnaire de Louis Henry (Henry, 1981), une migration est « *un ensemble de déplacements ayant pour effet de transférer la résidence des intéressés d'un certain lieu d'origine ou lieu de départ, à un certain lieu de destination, ou lieu d'arrivée* ». Identifier une migration nécessite alors d'observer le lieu de résidence d'un individu à deux moments distincts, séparés par une certaine durée. L'INSEE appelle ainsi migrants « *les personnes dont la commune de résidence au 1^{er} janvier de l'année précédant le recensement était différente de la commune de résidence au recensement considéré* » : les deux moments sont la date du recensement et le 1^{er} janvier de l'année précédente et sont distants d'au moins un an. Mais le fait de résider dans le même logement à deux dates différentes n'implique pas une absence de mobilité : des déplacements ont tout de même pu être effectués dans l'intervalle de temps séparant les deux dates, avec un retour au lieu initial à la fin de la période. L'INSEE définit d'ailleurs un déplacement comme « *une période incluant au moins deux nuitées passées hors du domicile pour des motifs d'agrément* ».

Les déplacements cycliques n'entraînent pas non plus nécessairement de migration : c'est le cas des navettes (déplacements quotidiens entre le domicile et le lieu de travail⁵) ou des déplacements saisonniers.

- 16 On voit donc que la dimension temporelle, autrement dit le moment et la durée de l'observation, va influencer sur la nature des lieux observés et le type de mouvements observables. L'observation se situe ainsi à un moment donné, dans le passé ou dans le présent, et concerne une durée donnée, allant d'un instant à toute une vie. La temporalité de l'observation peut être instantanée : par exemple, le lieu de résidence à une date particulière ou la localisation à une heure donnée de la journée. En revanche, si l'on souhaite recenser les lieux effectivement fréquentés, la période d'observation doit avoir une durée minimale, même courte. Cette durée va à son tour influencer la nature des lieux observables et l'échelle géographique d'observation de l'ensemble des lieux formant l'espace de vie. Par exemple sur une période d'une heure, on pourra appréhender les pratiques dans l'environnement domestique, sur une journée les déplacements quotidiens dans l'aire urbaine d'habitation, sur plusieurs mois les lieux de séjour et les pratiques résidentielles, ou sur plusieurs années les migrations inter-régionales ou internationales.
- 17 La période d'observation se situe le plus souvent entre une date antérieure à l'enquête et la date de l'enquête, par exemple lorsque l'on collecte l'ensemble des lieux de séjour au cours des 12 mois précédant l'enquête. Mais elle peut aussi se dérouler intégralement dans le passé (et non s'achever au moment de l'enquête comme dans le cas qui précède), comme lors du recueil de la trajectoire résidentielle pendant l'enfance. Enfin, il arrive aussi que la période d'observation soit antérieure à la naissance de l'individu et ne soit donc pas liée directement à ses comportements et à ses pratiques. On se situe alors dans un passé lointain, au delà du souvenir de lieux effectivement fréquentés. La « *mémoire archéologique* », qui « *inscrit l'individu dans un espace antérieur à son existence propre* » (Muxel, 2002), est sollicitée pour reconstruire une histoire, familiale ou non, une ancestralité, faite de lieux dont l'existence aura été transmise et non vécue.

La caractérisation d'un ensemble de lieux

- 18 Si chaque lieu peut être caractérisé de diverses manières, l'espace de vie individuel formé par un ensemble de lieux se présente comme la configuration complexe des caractéristiques des lieux qui le composent. Un premier élément décrivant un ensemble de lieux est sa taille. Celle-ci peut-être approchée simplement par le nombre de lieux le composant. On peut aussi faire appel à la géométrie, en déterminant par exemple le périmètre ou la surface formés par les lieux, ou en étudiant la nature de la forme elle-même (circulaire, allongée, etc.).
- 19 Résumer la configuration spatiale d'un ensemble de localisations géographiques est problématique. En effet, les lieux peuvent appartenir à des aires géographiques différentes, potentiellement autant que le nombre de lieux. Il est donc rare de pouvoir réduire un espace de vie à son appartenance à une zone géographique unique, à moins d'élargir les contours de cette zone, ce qui pénalise la précision. Par contre, recenser et dénombrer les zones dans lesquelles est localisée une partie de l'espace de vie (c'est-à-dire au moins un lieu), puis pondérer ces zones selon leur importance relative (le nombre de lieux appartenant à la zone) constitue un premier élément de description. Il est aussi possible d'envisager l'ensemble des lieux comme un semis de points, à partir des coordonnées géographiques des lieux, et de localiser par exemple le point central de l'espace ou d'analyser la concentration ou la dispersion des lieux au sein de l'espace de vie.
- 20 La composition de l'espace de vie est aussi importante et fait appel à la caractérisation de la nature des lieux qui le forment. La proportion de lieux de nature donnée, ou plus simplement la présence d'au moins un lieu d'une certaine nature, sont à même d'offrir des indications sur cette composition : par exemple, la proportion de lieux liés à la famille, la présence d'une ou plusieurs résidences secondaires, etc.
- 21 Il est bien entendu souhaitable de combiner ces différentes caractéristiques des espaces de vie afin d'en donner la description la plus fidèle et complète possible.

Une application aux espaces de vie des Franciliens

- 22 L'espace de vie est une entité à géométrie variable : à chaque manière de le définir, en fonction par exemple de la nature des lieux qui le composent ou de la temporalité retenues, correspond un objet d'étude propre. Mais dans le cadre de travaux empiriques quantitatifs, l'objet d'étude et l'unité d'analyse sont intrinsèquement liés aux données disponibles, ils les interrogent et contribuent à les construire tout autant que leurs contours en dépendent directement. On se place ici dans la perspective de l'observation des espaces de vie individuels à un moment précis, en l'occurrence au moment de l'enquête, ce qui permet de disposer de données d'une plus grande richesse.

L'enquête *Biographies et entourage*

- 23 Nous utiliserons dans la suite de ce travail les données de l'enquête *Biographies et entourage*. Celle-ci, collectée par l'INED en 2001, retrace les histoires familiale, résidentielle et professionnelle de 2830 Franciliens nés entre 1930 et 1950 et celles de leur entourage (Lelièvre & Vivier, 2001). Elle se situe dans une perspective de cumul scientifique (Lelièvre, 1999), au confluent de deux lignées d'enquêtes de l'INED. La première porte sur la famille et le réseau des proches, avec les enquêtes *Réseau familial* et *Proches et Parents* et la seconde concerne les mobilités familiale, professionnelle et résidentielle, avec les enquêtes *Peuplement de Paris*, *Triple Biographie* et *Peuplement et Dépeuplement de Paris*. La notion d'entourage utilisée ici permet de dépasser l'habituel clivage entre ménage et famille. L'entourage replace les mobilités individuelles dans un contexte plus large, où les comportements de l'enquêté se font en interaction avec les personnes qui l'entourent. Dans cette collecte, il regroupe : les parents biologiques et/ou adoptifs de l'enquêté, les autres personnes ayant joué un rôle parental, les frères et sœurs, l'ensemble des conjoints et de leurs parents, les enfants de l'enquêté et ceux de ses conjoints, les petits enfants, ainsi que les individus considérés comme des personnes clefs (autre membre de la famille, ami, etc.) et les corésidents (avec lesquels l'enquêté a cohabité au moins un an). Par ailleurs, en recueillant des informations sur des générations s'étendant des grands-parents aux petits-enfants de l'enquêté, la profondeur historique de l'observation embrasse une période allant de la fin du 19^{ème} siècle à la fin du 20^{ème}. Ces caractéristiques rendent possible l'étude de différentes formes de mobilités, qui s'imbriquent de manière complexe (Lelièvre *et al.*, 2002). Les étapes résidentielles peuvent correspondre à un changement de logement dans une même unité urbaine, à une migration intra ou inter-régionale ou à une migration internationale, et sont complétées par des déplacements se situant dans des temporalités variables, qu'ils soient liés à des membres de l'entourage ou à des activités (navettes domicile-travail, séjours en internat, visites à des parents, vacances, projets de retraite, etc.). C'est donc l'inscription spatiale effective des individus au fil de leur biographie qui est observée par la collecte rétrospective, sans s'en tenir à des critères restrictifs, qui définiraient par exemple une résidence principale. Pour ce faire, *Biographies et entourage* recueille un grand nombre de lieux. L'enquêté est l'élément central de la collecte, c'est lui pour lequel on dispose du maximum d'informations. On retrace en effet l'intégralité de ses trajectoires résidentielle et professionnelle, ainsi que les lieux fréquentés au cours des différentes périodes de sa vie (lieu de vacances, lieu de résidence d'un membre de l'entourage, etc.), la composition du ménage depuis sa naissance jusqu'à la date d'enquête et ses éventuels projets de déménagement. Les lieux associés à la trajectoire professionnelle des parents et des conjoints sont aussi enregistrés, de même que leur lieu de naissance et celui des grands-parents, et enfin le lieu de résidence actuel des membres de l'entourage.

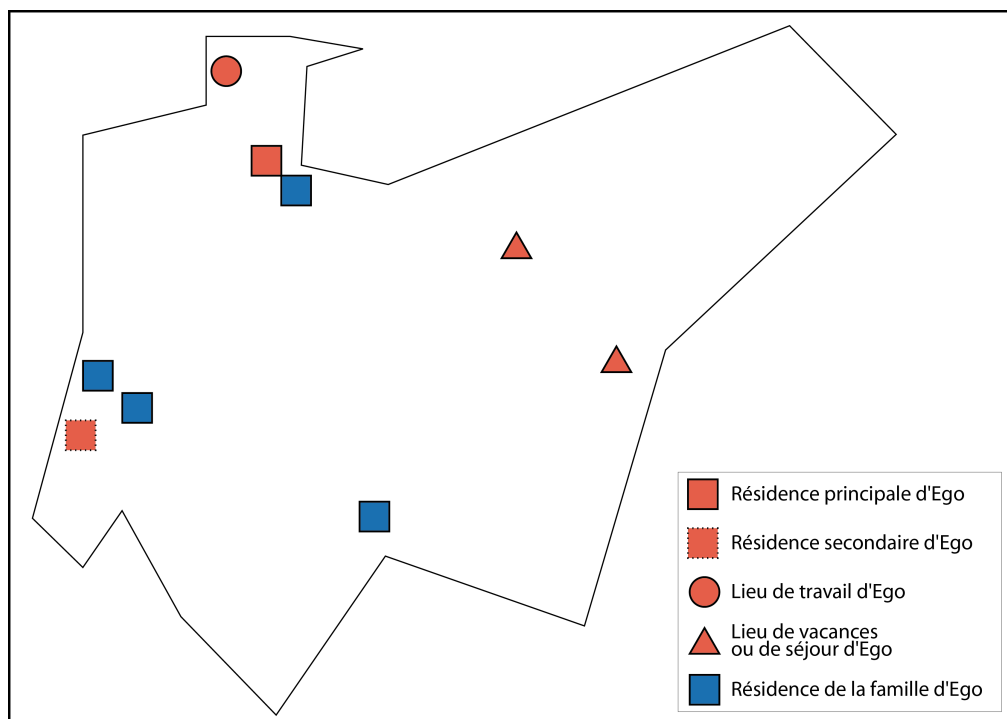
Définition de l'espace étudié

- 24 Revenons maintenant à la définition de l'espace de vie proposée par Daniel Courgeau (1975, 1988) : l'espace de vie d'un individu est « constitué par tous les lieux avec lesquels il est en rapport, soit directement, soit par l'intermédiaire de personnes s'y trouvant ». Il va couvrir « la portion d'espace où l'individu effectue ses activités. Cette notion englobe non seulement les lieux de passage ou de séjour, mais également tous les autres lieux avec lesquels l'individu est en rapport ». Toutefois, lorsque l'on ouvre la définition à l'ensemble des lieux « avec lesquels

l'individu est en rapport », en abandonnant le critère de fréquentation effective du lieu, la gamme des lieux faisant potentiellement partie de l'espace de vie s'élargit considérablement. Les lieux avec lesquels un individu est en rapport directement sont de natures très diverses, comme les lieux de résidence, principale ou secondaire, les lieux de travail ou les lieux associés à des activités de loisir ou de villégiature. De même, les lieux avec lesquels un individu est rapport par l'intermédiaire d'autres personnes y trouvent une place privilégiée, en particulier les lieux de résidence des membres de la famille, de l'entourage ou des proches. La prise en compte de ces divers types de lieux dans une étude empirique quantitative des espaces de vie nécessite des données appropriées. A ce titre, l'enquête *Biographies et entourage* recense un grand nombre de lieux avec lesquels l'enquêté est en rapport particulièrement au moment de l'enquête. Cela va nous permettre de définir un espace de vie « à un moment donné », composé de plusieurs catégories de lieux répondant aux conditions proposées par Courgeau : le domicile, les lieux de la famille, qu'ils soient fréquentés ou non⁶, le lieu de travail et des lieux de séjour⁷. Plus précisément, l'espace étudié se compose des types de lieux suivants (Figure 1) :

- les lieux de résidence et de travail actuel de l'enquêté ;
- les lieux de résidence actuels de ses parents, de ses enfants, de ses frères et sœurs et des parents de son conjoint éventuel ;
- ses résidences secondaires actuelles ;
- les autres lieux cités par l'enquêté comme fréquentés au moment de l'enquête, dans la plupart des cas les lieux de vacances ou de séjours réguliers.

Figure 1. Schéma d'espace de vie actuel



25 Le lieu de résidence de l'individu est un point central de cet espace de vie, le lieu de départ et de retour de la majorité de ses déplacements. Ceux-ci sont généralement circulaires et réciproques, l'aller impliquant le retour (Poulain, 1983). Poulain appelle d'ailleurs ce lieu privilégié le centre de gravité de l'espace de vie de l'individu.

26 Le lieu de travail de l'individu est un autre point important de cet espace. Il est en effet fréquenté de façon presque quotidienne. Il n'existe que lorsque l'individu est actif, ce qui concerne 49 % des enquêtés, 32 % d'entre eux étant à la retraite et 19 % sans emploi. Il se situe par ailleurs souvent à proximité du domicile. En effet, parmi les actifs de *Biographies et entourage*, 2 % travaillent à domicile, 26 % dans leur commune de résidence et 31 % dans leur département de résidence. L'espace de vie étudié prend également en compte les lieux dans lesquels se tissent les relations familiales des enquêtés. En ce sens, les lieux de résidence

des membres de l'entourage forment un réseau et décrivent un territoire particulier. Nous avons ici sélectionné l'entourage familial, mais d'autres types de liens pourraient compléter la délimitation de cet espace des relations sociales. On pense par exemple à la famille étendue ou à celle du conjoint, ou réseau amical. Enfin, pour intégrer les lieux électifs à cet ensemble, nous avons retenu les résidences secondaires et les autres lieux fréquentés au moment de l'enquête, comme les lieux de vacances, qui impliquent des séjours de durée et de fréquence variables. L'espace de vie actuel est alors formé d'une constellation de lieux de natures diverses et dispersés spatialement.

Comment décrire les espaces de vie actuels

- 27 Il existe diverses manières d'analyser empiriquement un espace ou un ensemble de lieux. La géographie propose ainsi de nombreuses approches, telles que celles en termes de morphologie spatiale, de configurations spatiales ou de polycentrisme. Toutefois, nous nous intéressons ici à une catégorie particulière d'espace : des espaces individuels et composés d'un petit nombre de lieux. Il nous a donc semblé approprié d'adopter dans un premier temps des outils méthodologiques simples.
- 28 Pour décrire ces espaces de vie « à un moment donné » et synthétiser leurs principales caractéristiques, différentes dimensions peuvent être prises en compte : le premier aspect à caractériser pour construire une mesure d'un espace de vie est sa taille, que l'on peut décliner selon le nombre de lieux distincts de cet espace de vie. On peut de plus distinguer les lieux selon leur localisation, leur fréquentation ou encore leur nature. Un autre aspect important de l'espace est la dispersion des lieux qui le composent. Celle-ci peut notamment permettre de déterminer s'il existe au sein de l'espace des sous-ensembles de lieux relativement concentrés.
- 29 Le nombre médian de lieux composant l'espace de vie « à un moment donné » est de 7 (voir annexe 1). Plus de la moitié des espaces ont entre 5 et 10 lieux. Toutefois, le nombre de lieux de résidence ou de travail de l'enquêté est par définition relativement limité et le nombre de lieux de l'espace est lié à la taille de l'entourage familial recensé par l'enquête.
- 30 L'espace de vie « à un moment donné » étant composé de lieux de natures diverses, il est intéressant de caractériser cet ensemble de lieux par les liens qui les structurent. La composition moyenne des espaces de vie actuels tels que nous les avons circonscrits montre qu'ils sont constitués pour moitié des résidences de la fratrie (31 %) et des enfants (19 %), les autres catégories rassemblant toutes moins de 10 % des lieux (excepté le domicile de l'enquêté à 13 %). En examinant la proportion d'espaces de vie individuels qui comportent au moins un lieu de résidence de la fratrie, des parents, etc. (voir annexe 2), on constate que ce sont les résidences des frères et sœurs des enquêtés que l'on trouve le plus fréquemment dans la trame de l'espace de vie, suivies de celles des enfants des enquêtés, aussi très présentes. Le lieu de travail, les lieux de résidence des parents de l'enquêté et de son conjoint, les autres lieux cités et les résidences secondaires se retrouvent dans entre un tiers et la moitié des espaces de vie. Les enfants du conjoint, quant à eux, sont peu fréquemment représentés.
- 31 Selon l'information disponible dans la source utilisée, ces descriptions peuvent se révéler pertinentes pour différencier les espaces pris en compte et anticiper des fonctionnements spécifiques. Dans le cas présent, la structure révèle celle de l'entourage familial, qui est dominé par les lieux de la famille. La description du fonctionnement de cette configuration est largement analysée par Bonvalet et Lelièvre (2005 et 2007).
- 32 L'espace que nous cherchons à décrire est formé d'un ensemble de lieux géographiquement référencés, choisis selon des critères prédéterminés et dont le nombre varie d'un individu à l'autre. La propriété de l'espace que nous souhaitons maintenant mesurer est la répartition des lieux dans l'espace : la concentration de lieux en une ou plusieurs localisations, l'étendue de cet espace, la situation du lieu de résidence de l'enquêté (pris ici comme centre, comme base), etc. En d'autres termes, les lieux sont-ils plutôt concentrés dans une même zone géographique ou dispersés ? La résidence de l'enquêté est-elle le centre de gravité de son espace de vie ou isolée à une extrémité de l'espace ? Pour décrire la répartition spatiale des lieux qui composent ces espaces de vie et mesurer la dispersion des lieux et la façon dont la résidence de l'enquêté (son centre) se situe par rapport aux autres localisations de cet espace, le calcul de l'inertie⁸

constitue un outil approprié, en fournissant pour cela plusieurs indicateurs. L'inertie totale indique la dispersion autour du lieu de résidence de l'enquêté des autres lieux de son espace de vie⁹. Elle est l'addition de deux termes : l'inertie externe et l'inertie interne, et se calcule comme la distance carrée moyenne du lieu de résidence de l'enquêté à un autre lieu de son espace de vie. L'inertie interne mesure la dispersion globale des lieux, à l'exception du lieu de résidence de l'enquêté, et se calcule par leur distance carrée moyenne à leur centre de gravité. Plus cette distance moyenne est importante, plus l'inertie interne sera forte, plus la dispersion des lieux qui constituent l'espace est grande. L'inertie externe mesure l'excentrage du lieu de résidence de l'enquêté par rapport aux autres lieux et se calcule par la distance carrée du lieu de résidence de l'enquêté au centre de gravité des autres lieux de son espace de vie. Plus l'enquêté sera dans une position excentrée au sein de son espace de vie, plus le centre de gravité des autres lieux sera éloigné de sa résidence et donc plus l'inertie externe sera forte. Enfin, l'indice de centralité complète ces indicateurs : on mesure la centralité du lieu de résidence de l'enquêté au sein de l'espace de vie actuel par le rapport (inertie interne/inertie totale), ce qui est équivalent à $(1 - \text{inertie externe} / \text{inertie totale})$, et se situe donc entre 0 et 1. Plus le lieu de résidence est dans une position centrale au sein de son espace de vie, plus son inertie externe sera faible, plus le rapport (inertie externe/inertie totale) sera lui aussi faible, et donc plus l'indice sera proche de 1.

- 33 Ces différents modes de calcul sont donnés en annexe 3. La valeur des indicateurs d'inertie interne, externe et totale n'a pas de signification en soi, il est donc inutile d'en présenter la distribution concernant les espaces de vie « à un moment donné » de la population de *Biographies et entourage*. Leur intérêt réside plutôt dans la comparaison d'individus ou de groupes d'individus.

Des « pôles » de l'espace de vie actuel à la trajectoire résidentielle

Définir un pôle

- 34 En complément de la mesure de la dispersion des lieux au sein de l'espace, on souhaite rendre compte de l'existence de zones dans lesquelles se concentre une part importante des lieux de l'espace de vie, que l'on nommera « pôles » de l'espace de vie¹⁰. En effet, lors de l'étude de l'implantation géographique de l'entourage des enquêtés de *Biographies et entourage*, on constate que l'entourage familial actuel de plus de la moitié des Franciliens de 50 à 70 ans s'étend en dehors de l'Île-de-France, avec des membres de la famille résidant en province (Lelièvre & Imbert, 2002). Or dans certains cas, plusieurs membres de l'entourage vivent à proximité les uns des autres, formant ainsi une localisation privilégiée de l'espace de vie de l'enquêté. De même, l'enquêté peut résider dans une localisation proche de celle d'autres lieux de son espace, ou non.
- 35 Pour définir un pôle, deux critères sont alors à prendre en compte : un critère de distance et un critère de concentration. D'une part, des lieux doivent être situés à une faible distance les uns des autres pour être considérés comme groupés au sein d'un pôle. D'autre part, si les lieux situés à proximité les uns des autres sont trop peu nombreux, la pertinence de l'idée de pôle peut être remise en cause. Un pôle sera donc défini comme une zone géographique regroupant des lieux de l'espace de vie, en nombre supérieur ou égal à un seuil n , et situés à une distance inférieure ou égale à un seuil d les uns des autres. Ces deux seuils ne peuvent être fixés a priori. Seule l'exploration empirique, en adéquation avec l'objet de recherche et les hypothèses qui y sont associées, permettra de trouver l'ajustement le plus pertinent.
- 36 Afin d'étudier les pôles des espaces de vie des Franciliens de *Biographies et entourage*, nous allons procéder par étapes. Dans un premier temps, on va repérer des regroupements de lieux, selon leur dispersion géographique. Pour opérer ces regroupements de manière systématique, on fait usage d'une Classification Ascendante Hiérarchique sur les coordonnées géographiques des lieux qui composent l'espace de vie « à un moment donné » des enquêtés. Cette classification est entreprise pour chacun des espaces individuels et selon des modalités identiques. Elle va déterminer les groupements possibles selon un critère de distance relative

des lieux par rapport à la dispersion de l'ensemble des lieux de l'espace de vie. Les lieux les plus proches sont ainsi regroupés en classes de lieux. A chaque niveau de la classification, on a donc un nombre donné de classes de lieux (relativement proches dans l'espace), chaque classe étant composée de un ou plusieurs lieux¹¹.

37 Le nombre des classes de lieux varie pour chaque enquêté avec la quantité d'information que l'on souhaite conserver¹². On doit donc fixer un seuil minimum d'information à conserver, identique pour tous les espaces de vie individuels, afin d'assurer l'homogénéité des éléments décrits d'un individu à un autre et leur comparaison¹³.

38 Le nombre de classes de lieux obtenues par la classification automatique est peu élevé (annexe 4a), près des deux tiers des espaces de vie actuels des enquêtés n'en possédant que 2 ou 3, et neuf sur dix moins de 5. On constate par ailleurs que l'effectif des classes de lieux est souvent très faible : 49 % des classes ne sont composées que d'un seul lieu, 19 % de deux lieux, 12 % de trois lieux et 9 % de quatre lieux.

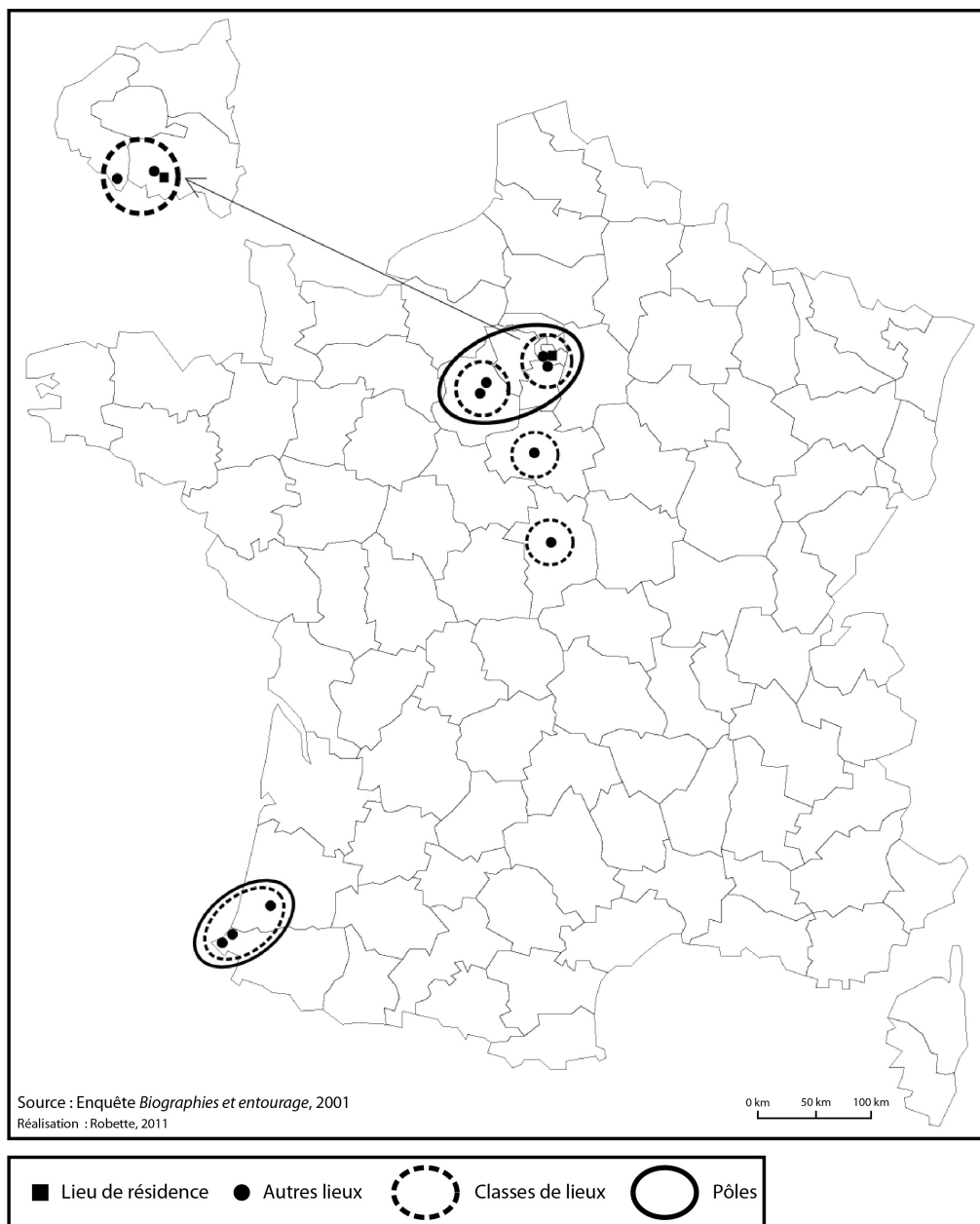
39 Pour sélectionner au sein des classes celles que l'on va considérer comme pôles, on applique un seuil de distance maximale entre les lieux des classes. On fixe ce seuil à 100 kilomètres, ce qui correspond, à très grands traits, aux dimensions d'un département. Autrement dit, lorsque deux classes de lieux sont situées à moins de 100 kilomètres l'une de l'autre, elles sont regroupées¹⁴. La détermination de la distance du seuil dépend bien évidemment de l'univers étudié. Si par exemple nous avons choisi de n'étudier que les espaces contenus dans l'Île-de-France, un seuil moins élevé aurait sans doute été plus approprié.

40 Les pôles ainsi formés ne contiennent parfois que très peu de lieux. Qu'en est-il du critère de concentration ? De façon systématique, les classes étant peu fournies, les seuils de concentration opèrent des exclusions massives : si par exemple on ne retient que les classes formées de plus de 5 lieux, un peu plus de la moitié des espaces de vie sont sans pôle (annexe 4b). A l'inverse, un seuil fixé à 2 lieux entraîne l'existence de nombreux pôles, mais une large partie d'entre eux ne regroupe que le logement principal et le lieu de travail (dans le cas des actifs), ce qui ne présente que peu d'intérêt. Nous avons finalement choisi une option intermédiaire, avec une concentration minimum de 3 lieux.

41 Finalement, en appliquant successivement les critères de distance et de concentration, le nombre de pôles de l'espace de vie actuel varie au sein de la population étudiée. Seuls 15 % des enquêtés ne possèdent aucun pôle, près des 2/3 d'entre eux ont un pôle unique et 21 % deux ou plus. Plus de la moitié d'entre eux sont composés de 3 ou 4 lieux et un quart en comprend 6 ou plus (annexe 4c).

42 Illustrons les étapes de l'identification des pôles des espaces de vie à partir d'un exemple (Figure 2). La résidence d'Alphonse est relativement excentrée au sein de son espace de vie actuel, dont l'inertie totale est de 10380 km² et l'indice de centralité est de 0,51. La classification appliquée ici repère cinq classes de lieux, regroupant respectivement :

- Le lieu de résidence d'Alphonse, son lieu de travail et le lieu de résidence de son fils,
- les lieux de résidence de ses sœurs,
- le lieu de résidence de sa fille,
- le lieu de résidence de son frère,
- le lieu de résidence de sa mère et de son père.

Figure 2. L'espace de vie actuel d'Alphonse (10 lieux)

Lecture : Alphonse réside à Chevilly-Larue (Val-de-Marne), de même que son fils. Il travaille à Antony (Hauts-de-Seine). Sa fille habite Olivet (Loiret), son frère dans le Cher, ses trois sœurs à Saint-Jean-de-Luz, Biarritz (Pyrénées Atlantiques) et Dax (Landes), et sa mère et son père (qui sont séparés) à Chartres (Eure-et-Loir).

- 43 Chartres se situant à 72 kilomètres de Chevilly-Larue, selon le critère de distance, on agrège les lieux de résidence de la mère et du père d'Alphonse à la première classe de lieux (celle de son lieu de résidence). On a alors 4 groupes de lieux : le premier composé de 5 lieux, le second regroupant les résidences de ses sœurs et deux autres composés d'un lieu unique où résident d'une part son frère et d'autre part sa fille. Compte tenu du seuil de concentration fixé à 3, deux pôles sont finalement retenus : le « pôle-base » - celui qui contient le logement principal, par homologie avec la « résidence-base » de Domenach et Picouet (1989) - regroupant 5 lieux et un second pôle dans le Sud-Ouest de la France autour des résidences de ses sœurs.

Différentes configurations de pôles au sein des espaces de vie actuels

- 44 Indépendamment du nombre de pôles contenus dans l'espace de vie actuel des enquêtés, leur éventuelle présence au sein d'un pôle, c'est-à-dire le fait que le lieu de résidence d'ego soit un des lieux composant le pôle, constitue aussi un élément intéressant. On peut en effet conclure de la non-présence d'ego dans un pôle son relatif isolement géographique au sein de son espace

de vie. Les résultats montrent que pour près de 3 enquêtés sur 4, le lieu de résidence fait partie d'un pôle de leur espace de vie actuel, et donc que 25 % des individus peuvent être considérés comme relativement « isolés » d'un point de vue spatial. Si l'on croise cet indicateur de l'isolement avec le nombre de pôles de l'espace de vie actuel des enquêtés, on constate, en plus du fait qu'un enquêté sans pôle ne peut par définition résider dans l'un d'eux, mais aussi que la proportion d'individus ayant plusieurs pôles et ne résidant dans aucun d'eux est infime (1 %). On peut donc distinguer quatre configurations de pôles des espaces de vie actuels.

Tableau 1 : Les différentes configurations des pôles de l'espace de vie actuel

Configuration des pôles	%
Aucun pôle	15
Un pôle dans lequel l'enquêté ne réside pas	9
Un pôle dans lequel l'enquêté réside	55
Plusieurs pôles ¹⁵	21
<i>Total</i>	<i>100</i>

Source : Biographies et entourage (2001)

- 45 La première se compose des individus n'ayant aucun pôle (que l'on pourra appeler les « isolés »), la seconde de ceux ayant un pôle unique dans lequel ils ne résident pas (les « excentrés »), la troisième de ceux ayant un pôle unique dans lequel ils résident (les « égocentrés ») et la quatrième des enquêtés possédant plusieurs pôles (les « multipolaires »).
- 46 Les différentes configurations des pôles des espaces de vie actuels correspondent à des profils d'individus particuliers. Ainsi, si le sexe ne semble pas être un facteur très discriminant, l'âge intervient de manière significative. Plus les enquêtés sont âgés, plus ils appartiennent aux isolés et moins ils font partie des multipolaires et des excentrés : l'âge semble être un facteur d'isolement géographique. Les Franciliens de nationalité étrangère sont relativement plus souvent multipolaires ou excentrés que les Français de naissance (49 % contre 18 % pour les multipolaires et 29 % contre 7 % pour les excentrés), majoritairement égocentrés. Cela s'explique sans doute par le fait que les étrangers ont conservé tout ou partie de leur famille dans leur pays d'origine : ils ont donc un pôle situé dans un autre pays où ils ne résident pas, et éventuellement un deuxième pôle en Île-de-France. Les Français par acquisition se situent dans une position intermédiaire entre étrangers et Français de naissance. Les disparités liées au lieu de naissance sont encore plus significatives et confirment les résultats relatifs à la nationalité : les natifs de l'étranger sont relativement plus multipolaires et excentrés et moins égocentrés que les natifs d'Île-de-France, les natifs de province occupant un place intermédiaire. Le niveau de diplôme est peu discriminant, seuls les enquêtés sans diplôme se distinguant des autres. En effet, ceux-ci sont relativement plus souvent multipolaires (34 % contre 20 % pour les autres enquêtés) ou excentrés (16 % contre 9 %) et moins souvent égocentrés (39 % contre 57 %). La dernière CSP occupée est elle aussi peu discriminante. On remarque toutefois que les ouvriers sont relativement plus fréquemment multipolaires ou excentrés et moins fréquemment égocentrés, alors que dans une moindre mesure les cadres et professions intellectuelles supérieures se distinguent de manière inverse. En ce qui concerne le statut d'activité, les retraités et de façon moins marquée les autres inactifs sont beaucoup plus souvent isolés et rarement multipolaires, les autres inactifs étant par ailleurs les plus fréquemment excentrés. Les salariés du privé sont quant à eux relativement plus multipolaires et peu isolés. Le lieu de résidence, bien que circonscrit à l'Île-de-France chez nos enquêtés, joue aussi un rôle : les excentrés résident relativement plus souvent à Paris et les multipolaires en petite couronne. Par ailleurs, les propriétaires sont relativement plus égocentrés et moins excentrés ou multipolaires que les locataires ou les personnes logées par l'employeur ou la famille, de même pour les individus résidant dans une maison par rapport à ceux résidant dans un appartement. Les enquêtés célibataires sont relativement plus nombreux à être isolés que les enquêtés vivant en couple (24 % d'isolés chez les célibataires contre 12 % chez les individus en couple) et moins nombreux à être multipolaires (14 % contre 23 %). Enfin, la taille de l'entourage vivant est significativement et positivement liée au nombre de pôles de l'espace de vie actuel : elle explique en effet 18 % de la variance du nombre de pôles, les deux

variables ayant un coefficient de corrélation de Pearson de 43 %. Cependant, parmi la sous-population des individus ayant un seul pôle, la taille de l'entourage vivant diminue les chances pour l'enquêté de vivre au sein de son pôle.

47 En croisant successivement les caractéristiques socio-démographiques des enquêtés avec les différentes configurations des pôles des espaces de vie actuels, on s'expose à un biais potentiel. Certaines variables descriptives peuvent ainsi être à elles-seules responsables de l'effet d'autres variables. On peut par exemple penser que le fait que les ouvriers soient relativement nombreux à avoir un espace multipolaire ou excentré s'explique en partie par la sur-représentation des étrangers parmi cette classe socio-professionnelle. La régression logistique, en modélisant toutes choses égales par ailleurs, permet d'éviter ce biais. Des résultats de ces régressions (voir annexe 5), on peut présenter les traits les plus saillants :

- *Isolés (15 % des enquêtés)* : Ce sont les enquêtés retraités ou avec un entourage vivant de taille très faible, ainsi que les personnes célibataires ou nées en province ou à l'étranger qui se retrouvent le plus souvent dans une configuration de pôles isolée.
- *Excentrés (9 %)* : Les personnes nées en province ou à l'étranger (ou celles de nationalité étrangère ou française par acquisition) ont le plus de chances d'appartenir à ce profil, ainsi que les générations les plus jeunes.
- *Egocentrés (55 %)* : Sont ici favorisés les enquêtés nés en Île-de-France (ou français de naissance), et les générations les plus âgées, les actifs, les propriétaires et les personnes dont l'entourage est de taille moyenne.
- *Multipolaires (21 %)* : Les personnes nées en province ou à l'étranger (ou de nationalité étrangère) ou dont l'entourage vivant est très important ont plus de chances d'avoir un espace de vie actuel multipolaire, tout comme les salariés, les individus en couple ou logés par leur famille ou leur employeur.

L'espace de vie actuel : un instant de la trajectoire résidentielle

48 L'espace de vie a été étudié ici comme une entité statique, observée à un instant précis, celui de la réalisation de l'enquête. Mais il n'en reste pas moins un élément d'une trajectoire, qui évolue tout au long du parcours de vie. Il peut rétrécir, s'élargir, glisser ou se transplanter, selon la nature des changements qui s'opèrent dans la configuration des lieux qui le composent (Courgeau, 1988). De nombreux obstacles, techniques et humains, rendent pratiquement impossible la collecte de l'ensemble des lieux composant l'espace de vie (tel que défini précédemment) tout au long de la vie des enquêtés. Le lien entre l'espace et le temps peut toutefois être mis en évidence en confrontant l'espace de vie actuel à des lieux attachés à d'autres périodes du parcours de vie, passées ou futures.

49 Dans un second temps, on cherche à tester l'influence de l'espace de vie actuel sur la trajectoire résidentielle à venir. Les enquêtés de *Biographies et entourage* ont été interrogés à la fin du questionnaire sur leur éventuelle intention de déménager et sur la ou les destinations potentielles du déménagement. 23 % des individus ont répondu avoir l'intention de déménager, 62 % n'en ont pas l'intention et 15 % ont répondu « peut-être ». Mais ces résultats varient de manière significative selon la configuration de l'espace de vie actuel des enquêtés (tableau 2).

Tableau 2 : intention de déménager selon la configuration de l'espace de vie actuel

Configuration de l'espace de vie	Intention de déménager (%)			Total
	Oui	Peut-être	Non	
Isolés	19	14	67	100
Excentrés	31	16	53	100
Egocentrés	23	14	63	100
Multipolaires	26	16	58	100
Total	23	15	62	100

Source : Biographies et entourage (2001)

50 Ce sont les excentrés et dans une moindre mesure les multipolaires qui ont le plus fréquemment l'intention de déménager, alors que les égocentrés et surtout les isolés se situent en dessous de la moyenne. Il se dégage donc une hiérarchie, qui semble liée au nombre de pôles. Ainsi,

19 % des enquêtés ayant un espace de vie sans pôle ont l'intention de déménager, 24 % lorsqu'ils possèdent un pôle unique et 26 % lorsqu'ils en possèdent plusieurs. La différence observée entre les excentrés et les égocentrés incite toutefois à nuancer ce résultat. On peut dans un premier temps imaginer que le fait qu'ego réside au sein d'un pôle de son espace de vie dénote une forme d'ancrage et de stabilité qui aura tendance à infléchir sa propension à déménager. Mais on constate que les individus souhaitant déménager représentent 24 % des enquêtés résidant au sein d'un pôle et 23 % de ceux résidant hors d'un pôle, ce qui ne constitue pas une différence significative. A l'inverse, le fait de posséder au sein de son espace de vie au moins un pôle dans lequel on ne réside pas semble discriminant. Alors que 27 % des multipolaires et des excentrés (qui possèdent au moins un pôle dans lequel ils ne résident pas) déclarent ainsi une intention de déménager, c'est seulement le cas de 22 % des isolés et des égocentrés. Cela suggère que les pôles de l'espace de vie dans lesquels les enquêtés ne résident pas constituent une ressource mobilisable lors du choix d'un éventuel déménagement, une zone d'implantation géographique privilégiée, sans doute dans le but de se rapprocher de certains membres de l'entourage ou de vivre à plein-temps dans la résidence - jusqu'alors - secondaire. Ce rapprochement est d'autant plus probable que, compte tenu de l'âge des enquêtés, un éventuel déménagement constituerait une migration de retraite pour une large part d'entre eux. Les stratégies résidentielles ont très souvent une dimension familiale, quelle que soit l'étape du parcours de vie (Bonvalet, Gotman, 1993). Une grande partie des migrants de retraite parisiens, par exemple, s'oriente vers des lieux déjà connus, que ce soit par l'intermédiaire d'un lieu de vacances, d'une résidence secondaire ou d'un membre de la famille (Cribier, 1999).

- 51 Valider empiriquement cette intuition nécessite de confronter la localisation des destinations de déménagement souhaitées au moment de l'enquête à celle des pôles dans lesquels les individus ne résident pas. On observe alors que 36 % des enquêtés possédant au sein de leur espace de vie actuel au moins un pôle dans lequel ils ne résident pas citent au moins un lieu où ils souhaiteraient déménager qui correspond à la localisation du pôle, ce qui confirme l'importance de cette ressource dans le choix de la destination du déménagement.

Conclusion

- 52 Qu'il soit ou non explicitement nommé ainsi, l'espace de vie est présent dans de nombreux domaines et cela dès lors que l'on s'intéresse à l'espace dans lequel s'inscrivent les comportements et les représentations d'un individu ou d'un groupe. En tant qu'il permet de dépasser l'identification d'un individu à un simple lieu pour le replacer dans l'inscription spatiale formée par un ensemble de lieux, l'espace de vie constitue une catégorie d'observation et d'analyse intermédiaire, « meso », comme l'est aussi la notion d'entourage en démographie de la famille. A la suite des travaux de géographes, l'espace de vie a été formalisé en démographie dans le but d'enrichir l'étude des migrations. Mais un tel objet, par sa relative nouveauté (dans cette discipline) et sa complexité, soulève plusieurs questionnements. Il s'agit tout d'abord d'en identifier les contours théoriques, les caractéristiques qui le constituent. Dans un deuxième temps, il est nécessaire de faire un inventaire des sources de données disponibles, susceptibles pour finir d'en permettre la description empirique approfondie dans une perspective quantitative.
- 53 En adoptant la définition extensive des espaces de vie proposée par Daniel Courgeau, la diversité des lieux à prendre en compte est grande. L'espace formé par ces lieux peut être caractérisé de diverses manières, que l'on s'intéresse à sa taille, à sa composition ou à sa forme, tant les configurations obtenues sont diverses. L'utilisation empirique de la notion d'inertie, pour mesurer la dispersion, et de là l'identification de « pôles », i.e. des portions de l'espace qui regroupent une part importante des lieux qui le composent, offre la possibilité de conjuguer dans une même analyse plusieurs dimensions de l'espace de vie. Cet indicateur synthétique est à même de décrire et de proposer des typologies d'espaces de vie. Mais il rend aussi compte du fait que l'espace de vie est le cadre spatialisé dans lequel ont lieu les activités des individus, notamment les relations interpersonnelles.
- 54 Les outils proposés ont donc permis de décrire les espaces de vie actuels. On a ainsi montré que les individus isolés au sein de leur espace de vie sont relativement rares et qu'au contraire,

la situation dominante consiste en une concentration de lieux avec lesquels on est en rapport à proximité du domicile. L'âge semble cependant accentuer l'isolement au sein des espaces de vie. Néanmoins il est nécessaire, et cela reste à faire, de prendre avantage de cette description de l'inscription spatiale des individus pour étudier et analyser finement les déterminants de leur mobilité. Il est alors indispensable de se placer dans une perspective longitudinale, afin de restituer la dimension temporelle des espaces de vie. On peut pour cela s'intéresser à la manière dont les pôles apparaissent, disparaissent ou se transforment et comment les stratégies résidentielles mobilisent ou non le réseau des localisations avec lesquelles on est en rapport à un moment donné. L'exemple des migrations de retraite illustre l'existence du lien entre configuration de l'espace de vie et intentions de mobilité. Avoir un espace de vie comprenant au moins un pôle dans lequel on ne réside pas peut en effet constituer une ressource dans les stratégies de mobilité qui se mettent en place à cet âge de la vie. Mais dépasser cette simple exploration implique de disposer de données individuelles reconstruisant, à différentes étapes de la trajectoire migratoire, la multiplicité des lieux avec lesquels on est en relation. De telles sources sont rares et l'on ne peut que souhaiter le développement de projets de collectes longitudinales à l'échelle individuelle comportant les informations nécessaires à cet enrichissement de l'étude des migrations.

Bibliographie

- Barbary O., Dureau F., 1993, « Des citoyens en mouvement. Analyse des pratiques résidentielles à Quito (Équateur) », *Cahiers des Sciences Humaines*, vol. 29, No.2-3, 395-418.
- Beltramone A., 1975, « Définition logique des flux migratoires intérieurs », in *Migrations intérieures, méthodes d'observation et d'analyse*, Paris, CNRS, 491-518.
- Bertrand M., Dupont V., Guérin-Pace F., 2003, *Espaces de vie : Une revue des concepts et des applications*, Paris, INED (coll. Documents de travail).
- Bonvalet C., Gotman A., 1993, *Le logement, une affaire de famille*, Paris, L'Harmattan.
- Bonvalet C., Lelièvre E., 2005, « Les lieux de la famille », *Espaces et sociétés*, No.120-121, 99-122.
- Bonvalet C., Lelièvre E., 2007, « Family territory: web of relationships and reference spaces », Communication au colloque de l'European Sociological Association, *Beyond "the" nuclear family: families as webs of relationships*, Lausanne, 14-16 mars 2007.
- Brunet R., 1975, « Pour une nouvelle définition de la migration », in *4ème colloque de démographie*, Paris, CNRS, 527-529.
- Bry X., 1995, *Analyses factorielles simples*, Economica.
- Bry X., 1996, *Quelques réflexions sur la mesure des espaces de vie*, document de travail.
- Chardonnel S., 2001, « La time-geography : Les individus dans le temps et dans l'espace », in Collectif, *Aspects fondamentaux de l'analyse spatiale*, Paris, HERMES Science Publications, 129-156.
- Chevalier J., 1974, « Espace de vie ou espace vécu ? L'ambiguïté et les fondements du concept d'espace vécu », *L'Espace Géographique*, No.1, 68.
- Courgeau D., 1972, « Les réseaux de relations entre personnes : Etude d'un milieu rural », *Population*, No.4-5, 641-683.
- Courgeau D., 1975, « Le concept de migration », in *Actes du 4ème colloque de démographie africaine*, Institut national de la statistique et de la démographie, 27-32.
- Courgeau D., 1988, *Méthodes de mesure de la mobilité spatiale : migrations internes, mobilité temporaire, navettes*, Paris, INED.
- Cribier F., 1999, « Les migrations de retraite des Parisiens », *Les cahiers de L'IAURIF*, No.122, 249-260.
- Di Méo G., 1991, « De l'espace subjectif à l'espace objectif : l'itinéraire du labyrinthe », *L'Espace Géographique*, No.4, 359-373.
- Domenach H., Picouet M., 1989, « Typologies et réversibilité migratoire », in : Appleyard R. (dir.) *L'incidence des migrations internationales sur les pays en développement*, Paris, OCDE, 43-52.
- Frémont A., 1974, « Recherche sur l'espace vécu », *L'Espace Géographique*, No.3, 231-238.

Frémont A., 1976, « Espace vécu et société », in *L'espace vécu*, Paris, Universités de Caen, Orléans, Paris I, Rouen, Vincennes, 259-260.

Frémont A., 1976, « Espace vécu et niveaux sociaux », in *L'espace vécu*, Paris, Universités de Caen, Orléans, Paris I, Rouen, Vincennes, 218-226.

Guérin-Pace F., 2003, « Vers une typologie des territoires urbains de proximité », *L'Espace Géographique*, No.4, 333-345.

Hägerstrand T., 1967, *Innovation diffusion as a spatial process*, Chicago, University of Chicago Press.

Henry L., 1981, *Dictionnaire démographique multilingue : volume français*, Liège, Ordina.

Lelièvre E., 1999, « Collecter des données de mobilité : des histoires migratoires aux biographies d'entourage », *Espace, populations, société*, No.2, 195-205.

Lelièvre E., Imbert C., 2002, « L'entourage des Franciliens de 50 à 70 ans s'étend au-delà des limites de la région », in *Atlas des Franciliens. 3, population et modes de vie*, Paris, INSEE //IAURIF, 44-45.

Lelièvre E., Vivier G., 2001, « Evaluation d'une collecte à la croisée du quantitatif et du qualitatif : l'enquête Biographies et entourage », *Population*, No.6, 1043-1073.

Lelièvre E., Vivier G., Bonvalet C., 2002, « L'approche de la mobilité à partir des données de l'enquête Biographies et entourage », in Lévy J-P., Dureau F. (dir.), *L'accès à la ville : les mobilités spatiales en questions*, Paris, L'Harmattan, 383-398.

Muxel A., 2002, *Individu et mémoire familiale*, Paris, Nathan.

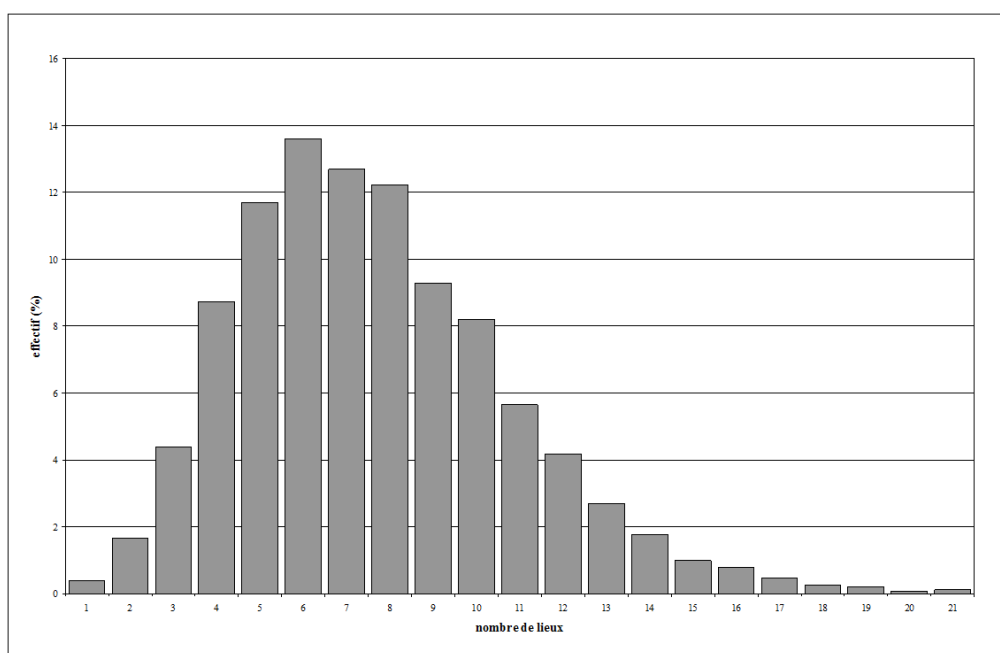
Poulain M., 1983, « La migration : concepts et méthodes de mesure », communication à la *Chaire Quételet 1983 Migrations internes*, Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve.

Robette N., 2009, *De l'espace de vie à l'espace d'une vie : décrire les espaces de vie individuels*, Thèse de doctorat de démographie, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Zelinsky W., 1983, « The impasse in migration theory: A sketch map for potential escapees », in Morrison P. A. E. (eds), *Population movements: Their forms and functions in urbanization and development*, Bruxelles, Ordina, 21-49.

Annexe

Annexe 1 : Nombre de lieux de l'espace de vie actuel



Source : Biographies et entourage (2001)

Annexe 2 : Composition des espaces de vie actuels

2a) Distribution des types de lieux

Nature du lieu	% des lieux	Frères et sœurs	31,1 %
Enfants d'ego	18,9 %		
Résidence ego	13,1 %		
Autres lieux cités	8,5 %		
Parents d'ego	7,6 %		
Parents du conjoint	7,6 %		
Lieu d'activité d'ego	6,4 %		
Résidences secondaires	5,1 %		
Enfants du conjoint	1,6 %		
Total	100,0 %		

Source : Biographies et entourage (2001)

2b) Taux de présence des différents types de lieux au sein des espaces de vie actuels

Nature du lieu	Taux de présence	Frères et sœurs	83,3 %
Enfants d'ego	74,5 %		
Lieu d'activité d'ego	49,2 %		
Parents d'ego	45,6 %		
Parents du conjoint	42,3 %		
Autres lieux cités	41,5 %		
Résidences secondaires	35,8 %		
Enfants du conjoint	12,2 %		

Source : Biographies et entourage (2001)

Annexe 3 : Formules des calculs d'inerties

Soit E le lieu de résidence de l'enquêté, de coordonnées (x_E, y_E) .

Les n points de l'espace de vie de l'enquêté sont notés $M_i (x_i, y_i)$, avec $i \in [1 ; n]$. E n'appartient pas à cet ensemble de points. Les m_i sont les pondérations des points M_i .

G est le centre de gravité des n points M_i . On note ses coordonnées (x_G, y_G) .

$$x_G = \frac{\sum_{i=1}^n m_i x_i}{\sum_{i=1}^n m_i}$$

$$y_G = \frac{\sum_{i=1}^n m_i y_i}{\sum_{i=1}^n m_i}$$

IE = inertie externe :

$$IE = (x_E - x_G)^2 + (y_E - y_G)^2$$

II = inertie interne :

$$II = \frac{\sum_{i=1}^n m_i [(x_G - x_{M_i})^2 + (y_G - y_{M_i})^2]}{\sum_{i=1}^n m_i}$$

IT = inertie totale :

$$IT = IE + I$$

IC = indice de centralité :

$$IC = \frac{I}{IT}$$

Annexe 4 : Détermination des pôles

4a) Nombre de classes de lieux composant l'espace de vie actuel des individus

Nombre de classes	%	% cumulé
2	23,6	23,6
3	40,5	64,1
4	26,4	90,5
5	8,2	98,7
6	1,3	100,0
<i>Total</i>	100	100,0

Source : Biographies et entourage (2001)

4b) Pourcentage d'espaces sans pôles en fonction du seuil de concentration minimal

Nombre de lieux minimal	% d'espaces sans pôle
2	1,8
3	14,1
4	33,6
5	55,3

Source : Biographies et entourage (2001)

4c) Répartition des effectifs des pôles de l'espace de vie actuel

Effectif des pôles	%	% cumulé
3 lieux	31,3	31,3
4 lieux	24,6	55,9
5 lieux	17,1	73,0
6 lieux	11,7	84,7
7 lieux	6,3	91,0
8 lieux	4,0	95,0
9 lieux	2,0	97,0
10 lieux et plus	3,0	100,0
<i>Total</i>	100,0	100,0

Source : Biographies et entourage (2001)

	<i>odd</i> <i>ratio</i>	<i>sig</i> <i>nif.</i>	<i>odd</i> <i>ratio</i>	<i>sig</i> <i>nif.</i>	<i>odd</i> <i>ratio</i>	<i>sig</i> <i>nif.</i>	<i>odd</i> <i>ratio</i>	<i>sig</i> <i>nif.</i>
<i>sexe</i>								
<i>homme</i>	0,863	ns	0,887	ns	1,403	**	1,351	**
<i>femme</i>	ref		ref		ref		ref	
<i>année de naissance</i>								
<i>1930-1934</i>	0,875	ns	1,644	*	0,280	*	1,031	ns
<i>1935-1939</i>	0,900	ns	1,372	**	0,616	**	1,084	ns
<i>1940-1944</i>	0,838	ns	1,380	*	0,562	*	1,135	ns
<i>1945-1950</i>	ref		ref		ref		ref	
<i>lieu de naissance</i>								
<i>IdF</i>	ref		ref		ref		ref	
<i>province</i>	3,791	*	0,270	*	7,477	*	1,551	**
<i>étranger</i>	3,380	*	0,327	*	6,330	*	1,405	***
<i>nationalité</i>								
<i>française de naissance</i>	ref		ref		ref		-	-
<i>française par acquisition</i>	1,222	ns	0,524	*	2,258	*	-	-
<i>étrangère</i>	2,795	*	0,108	*	2,952	*	-	-
<i>en couple</i>								
<i>oui</i>	ref		-	-	-	-	ref	
<i>non</i>	0,652	*	-	-	-	-	1,864	***
<i>statut d'activité actuel</i>								
<i>à son compte ou en famille</i>	0,729	ns	2,085	*	0,731	ns	0,440	***
<i>fonctionnaire</i>	1,620	**	1,389	**	0,764	ns	0,474	***
<i>salarié du privé</i>	1,583	**	1,498	*	0,599	**	0,499	***
<i>emploi précaire</i>	1,698	ns	1,401	ns	0,718	ns	0,383	*
<i>retraité</i>	ref		ref		ref		ref	
<i>autre inactif</i>	0,920	ns	1,024	ns	1,375	ns	0,984	ns
<i>statut d'occupation</i>								
<i>propriétaire</i>	ref		ref		ref		-	-
<i>locataire</i>	1,000	ns	0,842	*	1,428	**	-	-
<i>logé par employeur ou famille</i>	2,728	*	0,477	*	0,689	ns	-	-
<i>entourage vivant</i>								
<i>0 à 4 personnes</i>	0,118	*	0,359	*	-	-	5,651	***
<i>5 à 8 personnes</i>	ref		ref		-	-	ref	
<i>9 à 12 personnes</i>	3,256	*	0,543	*	-	-	0,355	***
<i>plus de 12 personnes</i>	3,780	*	0,473	*	-	-	0,191	***
<i>dernière CSP</i>								
<i>Artisans</i>	2,440	*	-	-	-	-	-	-
<i>Cadres</i>	ref		-	-	-	-	-	-
<i>Intermédiaires</i>	1,365	**	-	-	-	-	-	-
<i>Employés</i>	1,182	ns	-	-	-	-	-	-
<i>Ouvriers</i>	1,095	ns	-	-	-	-	-	-
<i>Inactifs</i>	1,193	ns	-	-	-	-	-	-
<i>type de logement</i>								
<i>Appartement</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Maison</i>	-	-	-	-	-	-	-	-

Lecture : « NS » signifie que la variable n'est pas significative, ns que la modalité n'est pas significative. * correspond à un seuil de significativité de 10 %, ** de 5 % et *** de 1 %. « ref » correspond à la situation de référence.

Source : Biographies et entourage (2001)

Notes

1 Cet article est tiré d'une thèse de démographie (Robette, 2009) réalisée sous la direction d'Eva Lelièvre. Il doit aussi beaucoup à l'aide et aux conseils de France Guérin-Pace et de Christophe Imbert, ainsi qu'aux remarques des relecteurs anonymes.

2 Pour une large recension sur les concepts et les applications relatifs aux espaces de vie, voir Bertrand *et al* (2003).

3 Les îlots et les IRIS (Îlots Regroupés pour l'Information Statistique) sont des unités géographiques définies par l'INSEE pour la statistique et la diffusion du recensement.

4 L'introduction de la dimension temporelle dans l'étude de l'espace est présente de longue date en géographie, notamment avec les travaux de *time-geography* (Hägerstrand, 1967 ; Chardonnel, 2001). C'est en revanche loin d'être le cas en démographie.

5 définition INSEE.

6 Ce que l'enquête ne permet pas de savoir.

7 Pour l'opérationnalisation empirique quantitative d'autres définitions d'espaces de vie individuels, voir par exemple Barbary & Dureau, 1993 ; Guérin-Pace, 2003 ; Robette, 2009.

8 L'utilisation de l'inertie appliquée aux espaces de vie s'inspire d'une présentation faite par Xavier Bry lors d'un séminaire à l'ORSTOM en 1996 (Bry, 1996). Elle est issue du domaine de l'analyse factorielle des données, où elle mesure la dispersion de « points-variables » autour d'un point d'origine dans un espace vectoriel (Bry, 1995).

9 L'inertie est ici équivalente au carré de la distance de Bachi pondérée.

10 Le terme de « pôle », bien qu'imparfait et polysémique, est le plus approprié que nous avons pu trouver pour rendre compte de l'objet étudié.

11 Pratiquement, une étape préliminaire consiste à calculer, pour chaque individu, la distance entre toutes les paires de lieux qui composent son espace de vie. Si par exemple un espace de vie individuel est constitué de 3 lieux, on va calculer la distance entre le lieu 1 et le lieu 2, entre le lieu 1 et le lieu 3, et entre le lieu 2 et le lieu 3. On obtient ainsi une matrice de distance, de forme carrée (le nombre de lignes et le nombre de colonnes sont tous deux égaux au nombre de lieux de l'espace, 3 dans l'exemple). C'est cette matrice de distance individuelle qui est ensuite soumise à la classification ascendante hiérarchique.

12 La classification regroupe les observations en classes par itérations successives et selon un critère prédéfini. En utilisant pour la classification une stratégie d'agrégation basée sur l'inertie (méthode de Ward), la perte d'information en agrégeant deux classes est évaluée par le pourcentage d'inertie perdue par rapport à l'inertie globale de l'ensemble des observations.

13 Après de nombreux tests, un seuil minimal de 98 % d'informations conservées apparaît pertinent.

14 Ce seuil de distance est particulièrement utile dans le cas d'espaces de vie dont l'ensemble des lieux sont situés dans un périmètre réduit : la Classification Ascendante Hiérarchique opérant à partir de distances relatives, elle effectue des regroupements sans tenir compte des distances réelles, ce qui peut aboutir à distinguer plusieurs groupes de lieux alors même que ceux-ci sont à une faible distance réelle les uns des autres.

15 L'enquêté réside dans l'un d'eux dans 96 % des cas.

Pour citer cet article

Référence électronique

Nicolas Robette, « Les espaces de vie individuels : de la géographie à une application empirique en démographie », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Espace, Société, Territoire, document 605, mis en ligne le 27 avril 2012, consulté le 04 juin 2014. URL : <http://cybergeo.revues.org/25332> ; DOI : 10.4000/cybergeo.25332

À propos de l'auteur

Nicolas Robette

Printemps (CNRS-UVSQ, UMR 8085) et Ined

Maître de conférences à l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
nicolas.robette@uvsq.fr

Droits d'auteur

© CNRS-UMR Géographie-cités 8504

Résumés

La notion d'espace de vie a été initialement proposée en géographie, puis des démographes - le plus souvent intéressés par les migrations - s'en sont emparés : l'individu n'est plus rattaché uniquement à son lieu de résidence mais à l'ensemble des lieux avec lesquels il est en rapport. La mise en œuvre empirique de la description quantitative d'espaces de vie individuels en démographie nécessite deux étapes préalables : délimiter les contours de l'espace de vie étudié, selon les différentes dimensions qui le caractérisent, et trouver des corpus de données adaptées. Nous présentons ici les modalités de l'appropriation et de l'opérationnalisation de la notion d'espace de vie par les démographes, avant d'en proposer une description empirique à partir de données d'enquête individuelles, pour finalement ouvrir sur son utilisation dans l'étude des migrations.

Individual life spaces: from geography to an empirical application in demography

The notion of life space was first proposed by geographers, then demographers, mostly interested in migration, picked up on the idea: individuals are no longer exclusively tied to their place of residence, but rather to every place with which they have a link. In empirical terms, the quantitative description of individual life spaces in demography involves two preliminary steps: delimiting the boundaries of the studied life space, according to its various dimensions; then finding the relevant specific sets of data. This paper sets out the introduction and operationalization of the notion of life space in demography, and then proposes an empirical descriptive application based on individual survey data and avenues for its use in migration studies.

Entrées d'index

Mots-clés : espace de vie, démographie, mobilité spatiale, analyse quantitative

Keywords : life space, demography, spatial mobility, quantitative analysis